

# Lire - voir - entendre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **60 (1987)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

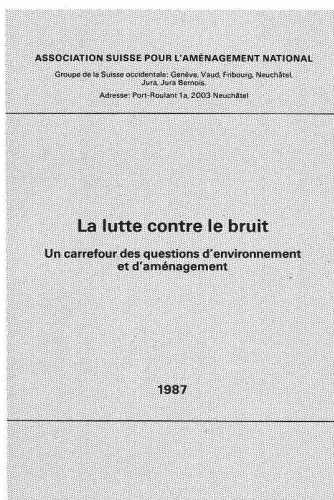
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La lutte contre le bruit



### Contributions de

M. le professeur Roland Crottaz,  
EPFL

M. le docteur M.-A. Boillat,  
privat-docent

M. Jean-René Hediger,  
acousticien LFEM

M. Georges Verdan,  
docteur ès sciences, OFPE

M. Michel Matthey,  
chef de section, OFAT

M. Roger Weidmann,  
ingénieur, Bar-VD

M<sup>me</sup> Arlette Ortis,  
arch. SIA/urbaniste FUS

M<sup>me</sup> Lydia Bonanomi,  
architecte, IREC/EPFL

M. Walter Tüscher,  
arch. FAS/urbaniste FUS

## L'aménagement du territoire confronté aux exigences de la protection contre le bruit (extraits)

Il ne s'agit pas d'une confrontation. Il s'agit d'une préoccupation au même titre que beaucoup d'autres préoccupations de l'aménagement du territoire. C'est notre société qui est confrontée au bruit qu'elle produit et qu'elle consomme. C'est ça la confrontation. Nous pouvons fermer les yeux, détourner le regard devant des agressions visuelles; nous ne pouvons fermer les oreilles contre les agressions sonores.

### Faites du bruit, on s'occupera du reste

Le problème n'est pas nouveau.

La première législation contre le bruit, 44 av. J.-C., fut l'œuvre de Jules César. Au XIII<sup>e</sup> siècle, dans beaucoup de villes d'Angleterre furent mises en vigueur des lois cantonnant les forges dans certaines zones réservées. La ville de Berne commençait en 1628 déjà une longue série d'arrêtés contre le bruit – 28 arrêtés jusqu'en 1967. Il s'agissait surtout de faire respecter le repos les jours de fête, les dimanches et la nuit. L'ASPAN notamment se préoccupait déjà, dans les années 1973/74, du problème du bruit le long des autoroutes.

Il est tout de même étonnant de constater que, malgré les tentatives répétées depuis des siècles, le bruit, ou plutôt la production du bruit par l'homme, a la vie tenace. Tellement tenace que, plutôt que de lutter contre le bruit, de guerre lasse, on se contente de se protéger contre le bruit. On admet donc implicitement le bruit. Il est même devenu un élément non négligeable du pouvoir.

Le bruit n'est donc pas nouveau comme phénomène. Il a cependant fallu constater, mesurer les effets nuisibles sur la santé de l'homme (voir contribution de M. le docteur M.-A. Boillat). Il a fallu légiférer en la matière, fixer les seuils admissibles – supposés supportables, non nuisibles à la santé (voir contribution de M. G. Verdan). Il a fallu saisir, quantifier le bruit pour pouvoir mesurer les moyens de diminuer le bruit et les moyens de s'en protéger (voir contribution de M. J.-R. Hediger). Et il appartient à l'aménagement du territoire de corriger les effets néfastes du bruit, et à défaut de

pouvoir – ou de vouloir – s'attaquer aux causes, on s'attaque aux effets (voir contribution de M. M. Matthey). Enfin, des exemples de protection contre le bruit existent. Ils sont visibles (voir contribution de M. R. Weidmann). (...)

(...) Le bruit est un des nombreux éléments de l'aménagement du territoire, ni plus, ni moins. On y attachera une même importance qu'à tous les autres éléments qui entrent en jeu dans l'aménagement du territoire. Le bruit, c'est une des composantes de l'affectation, de la conception des réseaux, de la gestion du trafic, de l'élaboration des concepts urbanistiques. On ne doit pas le considérer à la fin d'un enchaînement linéaire (urbanisation – trafic – nuisances) et là, lui mettre un barrage, un mur. Il faut que le bruit devienne non pas un réflexe, mais un élément de réflexion. Il n'y a pas d'instruments nouveaux: les plans directeurs, le plan d'affectation, les plans de détail, les règlements d'urbanisme auront à intégrer la composante «bruit». Les études particulières à faire doivent être coordonnées avec et par l'aménagement du territoire; celui-ci pourra, le cas échéant, proposer des solutions alternatives. Il pourra aussi établir les priorités en fonction non seulement des valeurs-seuils, mais aussi en fonction des densités ou de l'urbanisme opérationnel.

« Le savoir occidental tente, depuis vingt-cinq siècles, de voir le monde. Il n'a pas compris que le monde ne se regarde pas, il s'entend. Il ne se lit pas, il s'écoute... Rien ne se passe d'essentiel où le bruit ne soit présent. » (Jacques Attali.)

Ecouter. A force d'entendre, de trop entendre, on n'écoute plus. On perd la faculté de l'écoute, de l'écoute attentive, de l'écoute sélective. Et le bruit en est, en partie du moins, responsable. Le bruit: son non désiré qui masque le son que l'on désire écouter.

Ecouter. Cela a affaire avec notre propre silence. Le bruit empêche l'écoute. Une rééducation de notre faculté d'écoute pourrait peut-être nous inciter à une meilleure attention à notre environnement sonore. C'est peut-être le seul moyen de nous inciter à produire moins de bruit, afin de pouvoir mieux écouter. Afin de limiter la protection contre le bruit...

Walter Tüscher

## ARCHITECTURE & COMPORTEMENT ARCHITECTURE & BEHAVIOUR

Une revue interdisciplinaire, scientifique et bilingue consacrée à tous les aspects des relations entre l'homme et l'environnement construit (quatre numéros par an).

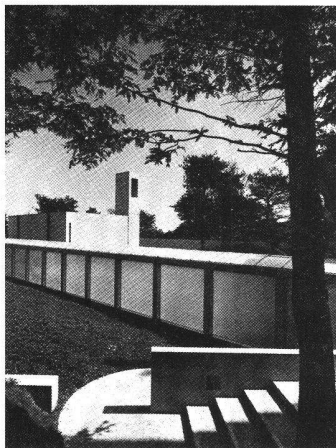
Dans le domaine de recherche des relations entre l'homme et l'environnement construit où les avis divergent notamment à cause de la diversité des approches et des méthodes, *Architecture & Comportement* se veut surtout un forum d'information. Nous essayons bien sûr de veiller à la qualité et à l'intérêt plus général des articles que nous publions, mais nous ne tenons pas à être la voix d'une orientation particulière. L'éclectisme qui en résulte laissera perplexes certains de nos lecteurs mais constituera, nous le pensons, un rappel stimulant pour la majorité d'entre eux de la complexité des liens entre architecture et comportement. La question de l'intérêt des thèmes et des résultats publiés pour le planificateur praticien reste une interrogation centrale de la revue. Nous espérons que cette préoccupation sera de plus en plus au centre des textes que les auteurs nous proposent et parmi lesquels nous opérons notre

sélection. Pour mieux faire connaître les travaux de certaines équipes de chercheurs, *Architecture & Comportement* accueille aussi des numéros pris en charge par l'une ou l'autre d'entre elles en collaboration avec la rédaction. Ce numéro en est un exemple, puisqu'il publie des travaux récents d'analyse morphologique de l'espace urbain menés à la *Bartlett School of Architecture and Planning*. Un numéro précédent d'*Architecture & Comportement* (N° 3-4 du vol. 2) nous avait déjà donné l'occasion de diffuser des travaux s'articulant autour du concept de modèle culturel développé à l'*Institut de l'Habitat* à Paris. Nous assurons ainsi un équilibre entre équipes de recherches anglophones et francophones. L'aventure d'*Architecture & Comportement* continue et nous comptons sur votre soutien et vos suggestions.

Kai Noschis

## Architecture contemporaine

Editions Anthony Krafft, Pully.  
Volume 9279 pages,  
textes français et anglais,  
illustrations noir blanc et couleur.



Habiter vaut aussi pour le monde spirituel: une église de l'architecte Tadao Ando au Japon.

Depuis bientôt dix ans, l'éditeur suisse d'art et d'architecture poursuit sa quête inlassable de dossiers d'œuvres intéressantes sur l'ensemble du globe. Les ouvrages de ce type sont rares et appréciables par leur valeur synoptique.

Cette année, sur le plan du logement, qui ne constitue que l'un des cinq chapitres thématiques, l'éditeur vaudois présente divers projets intéressants, parmi lesquels un quartier d'habitation à Venise de l'architecte italien *Gino Valle*, un fragment de la ville de Berlin dû à *Gregotti Associati*, de Milan, un projet de quartier modèle de logements populaires à Samarcande, et un remarquable exemple d'habitat groupé du groupe bernois *ARB*, à Aumatt, en Suisse.

Comme les quelques autres publications du même type, ce livre permet de comparer diverses tendances de l'architecture. Il sélectionne en effet, d'année en année, des dossiers abondamment documentés, grâce à un réseau international de collaborateurs choisis parmi des professionnels. Tout en privilégiant les dossiers de qualité, *Anthony Krafft* déclare volontiers que son ouvrage doit rester un reflet aussi global que possible de l'architecture de notre époque, et cela explique des côtoiements inattendus qui sont les témoins de la débânde culturelle du monde de la construction, dominé par des idéaux étrangers à ceux de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, comme, par exemple, la décoration folklorique et l'oubli définitif de toute continuité des espaces.

Cette volonté délibérée d'éclectisme constitue donc, par la juxtaposition d'éléments contrastés, un excellent thème de réflexion sur le goût, son caractère peu codifiable et le sentiment diffus qu'il y a des errements dus à une absence de formation culturelle authentiquement contemporaine.

Cette anémie de la sensibilité se manifeste d'ailleurs souvent dans notre environnement de tous les jours par la complaisance au goût moyen,

socialement apprécié comme une valeur de convention, et par ses vertus «antiremous»; mais c'est un facteur redoutable de stérilité artistique, responsable de conceptions malingres.

Ces anomalies esthétiques, que sont le retour généralisé à des apparences d'une tradition déperie, devraient pourtant alarmer les personnes concernées par leur senteur de taxidermie, et leur montrer qu'un effort doit être entrepris pour amener les gens investis du pouvoir de décision à plus d'ouverture, à plus de courage face à une architecture plus justement reliée aux techniques et à l'art inédit qui a modelé les bases originales de notre siècle.

En parcourant cet ouvrage, et c'est l'un de ses mérites, l'idée surgit soudain que l'information

pourrait être meilleure, en commençant sur les bancs de l'école déjà. Sur le modèle des meilleurs cours d'introduction à la musique qui existent déjà, l'on pourrait en créer pour l'introduction des élèves au monde des arts visuels et de l'architecture d'aujourd'hui. Et non pas des cours destinés à doter les collégiens d'un jugement dogmatique et prétendument infaillible! Mais pour leur ouvrir les sens et l'esprit aux caractéristiques reconnues et spécifiques à notre époque, et en matière d'architecture, pour leur apprendre qu'il existe d'autres attitudes que celle du mimétisme littéral pour s'inscrire sans heurter dans un paysage si doux!

Cet enseignement pourrait favoriser l'éveil aux vraies valeurs créatives, sensibiliser les élèves, futurs responsables, aux conditions qui favorisent l'éclosion d'œuvres empreintes de fraîcheur et d'à-propos. Il pourrait développer chez eux le sens de la tolérance par la méditation de ces cas historiques, célèbres et regrettables, de la réaction à ce qui est intéressant et nouveau, en les mettant en garde contre le piège de tomber dans le rôle ridicule du censeur rétrograde. Il serait ainsi possible d'amener les esprits les plus réticents à moins de schématisme face à la vraie nouveauté, mais aussi à plus de sens critique face à certains bâtiments-signes grandiloquents qui ne renvoient finalement qu'à leur non-sens d'œuvres vaines et seulement formelles. Surtout lorsqu'ils contraignent la vie du bâtiment à se plier à des gabarits préformés par l'esprit d'un graphiste besogneux ou d'un nostalgique, partisan des styles historiques superficiellement appliqués et démagogiquement imités. L'ouvrage d'*Anthony Krafft* est donc par son caractère général et sa vocation universelle de ceux qui peuvent contribuer à une saine prise de conscience à ce sujet.

Cet éditeur s'emploie d'ailleurs régulièrement à ajouter un cadre à cette sorte de miroir du monde architectural qu'est sa publication annuelle *Architecture contemporaine*. Il l'accompagne d'écrits théoriques d'architectes qui forment comme le pourtour du volume, de façon à améliorer la compréhension de certains dossiers pour le grand public.

Cette année, il faut remarquer sous cet angle le texte de *Vittorio Gregotti* pour L'IBA de Berlin, le manifeste-introduction de *Pierre Zoelly* pour Zurich, dont le concept d'habitation devient total au point d'investir en bloc les minoteries Wehrli. Il expérimente là «une tranche de vie», une partie de la ville avec sa diversité, avec sa mixité d'activités, ses espaces intérieurs qui moulent exactement les espaces extérieurs. Et grâce à une récupération désinhibée et optimiste de la vénérable bâtisse historique. Dans un propos plus général, on remarquera les textes de *Massimiliano Fuksas* et de *Mario Pisani*.

En consultant la série complète des *Architecture contemporaine*, dont certains numéros commencent à devenir introuvables, on peut constater que c'est là une série qui n'a de cesse de se perfectionner pour offrir un choix de réalisations planétaires toujours plus vaste et plus captivant.

*Habitation*